

COLLABORATION PONCTUELLE

> ACTIONS

- Visite de chantier
- Soumis à la participation à nos événements*
- Midi-entreprise (45min)
- Soumis à la participation à nos événements*
- Proposition de stages
- Versement de la taxe d'apprentissage
- Versement de Dons pour les œuvres sociales de l'école (caisse de solidarité)
- Intervention dans les cours / jurys
- Prestations de recherches matériaux ou hydraulique
- Proposition de thèses CIFRE
- Proposition de contrat d'apprentissage *(en 2 ou 3 ans)*
- Participation aux Forum et Tremplin Construction
- Participation à des projets collaboratif de développement
- Soirées Entreprises

> PROGRAMMES ET CLASSES CONCERNÉES

Tout programme / toutes classes

> STRUCTURES ÉLIGIBLES

Toute structure de la Construction, en France ou à l'international

CHAIRE D'ENTREPRISE

> ACTIONS

- Mise en place d'éléments de communication afin d'accroître la visibilité des partenaires auprès des élèves, diplômés, écosystème, grand-public et candidats potentiels.
- Communiqué de presse, visibilité accrue lors des événements, page web, article en couverture dans la lettre aux entreprises...
- Intervention dans les cours suivant le sujet de la Chaire retenu
- Proposition de stages, apprentissage
- Développement à l'international
- Projets collaboratifs et prestations

> PROGRAMMES ET CLASSES CONCERNÉES

Ingénieur, Bachelor et Mastères Spécialisés

> STRUCTURES ÉLIGIBLES

Tout type de structure privée ou publique, en France ou à l'international

> DURÉE MINIMUM

3 ans



PARRAINAGE D'UNE PROMO SORTANTE

> ACTIONS

- Organisation d'une visite de chantier : Minimum une ½ journée avec éventuellement repas, prise en charge du transport, intervention particulière (le choix du format est laissé à l'appréciation de l'entreprise)
Période : entre octobre année N-1 (TC3), N (de TC4) et février année N+1 (TC5)
- Intervention auprès des élèves de TC5 Sujet et durée d'intervention libre – en fonction de la faisabilité et des emplois du temps.
Période : entre octobre année N (TC4) et février année N+1 (TC5)
- Cérémonie de remise des diplômes aux couleurs du parrain, prise en charge des frais de traiteur
Période : Janvier suivant l'année de diplomation

> PROGRAMMES ET CLASSES CONCERNÉES

Ingénieur de TC3 à TC5 et Bachelor

> STRUCTURES ÉLIGIBLES

Tout type de structure privée ou publique, en France ou à l'international

> DURÉE MINIMUM

1 an

> LIMITE DE SIGNATURE

30 avril de l'année N-1

> BUDGET

Selon effectif parrainé



- * TC3 - 1^{ère} année du cycle ingénieur
- * TC4 - 2^{ème} année du cycle ingénieur
- * TC5 - 3^{ème} année du cycle ingénieur



> Plus d'infos :

relation-entreprises@builders-ingenieurs.fr
www.builders-ingenieurs.fr